

LE BPJEPS AC À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

- Un partenariat avec une association artistique d'éducation populaire, réseau dédale, pour les UC de spécialité 3 et 4.
- Un important réseau de professionnels mobilisés autour d'une association d'Éducation populaire.
- La Maison des Métiers de la Ville : lieu ressource, laboratoire d'échanges, espace de rencontres.
- Une formation unique en Bourgogne Franche-Comté, répondant à un enjeu fort de l'éducation populaire.

LE FINANCEMENT

Coût de la formation :
8484 € + 50 €
de frais de dossier
(les personnes demandeurs d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire de la formation : 12 €

Coût en modulaire :
UC 1 (161 heures) : 1932 €
UC 2 (161 heures) : 1932 €
UC 3 (168 heures) : 2016 €
UC 4 (182 heures) : 2184 €
Positionnement (35h) : 420€

Coût avec le module optionnel accueil et intégration de personnes en situation de handicap : 8904 €.

PRISES EN CHARGE POSSIBLES

FORMATION ELIGIBLE AU

CPF

Plus d'informations sur le CPF monétisé sur :
www.moncompteactivite.gouv.fr

Formation éligible au CPF de transition, au Plan de développement des compétences, aux contrats en alternance, à la PRO-A (reconversion ou promotion alternance).

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Pôle Emploi,...)

Nous contacter pour plus d'informations.

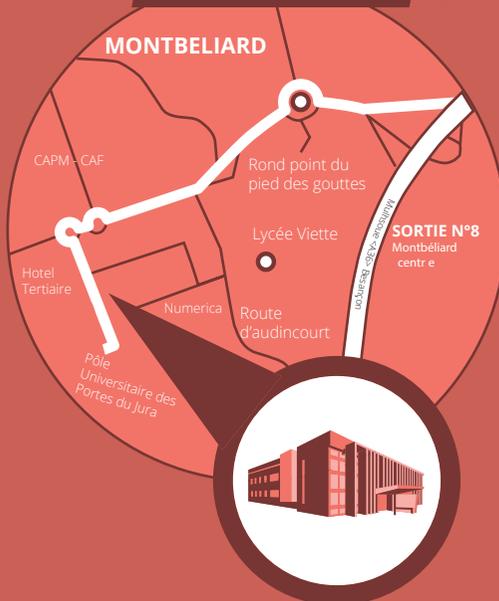
INFOS PRATIQUES

Horaires de la formation :

- De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Des journées de formation sont susceptibles de se dérouler dans d'autres lieux en Franche-Comté.
- Des journées de Formation Ouverte à Distance (FOAD) sont prévues dans la formation.



PLAN & CONTACT



Maison des Métiers de la Ville

13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard

Tél. 03 81 96 70 92 - Fax 03 81 91 78 33

www.trajectoire-formation.com

Contact : herve.sellier@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



Animateur professionnel

Animation culturelle

Formation en alternance

En partenariat avec

réseau
DEDALE

BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Homologué de niveau 4 (équivalent Baccalauréat) Spécialité « Animateur »

**DU 8 SEPTEMBRE 2020
AU 22 JUIN 2021
À MONTBÉLIARD**



Animateur professionnel

LE MÉTIER

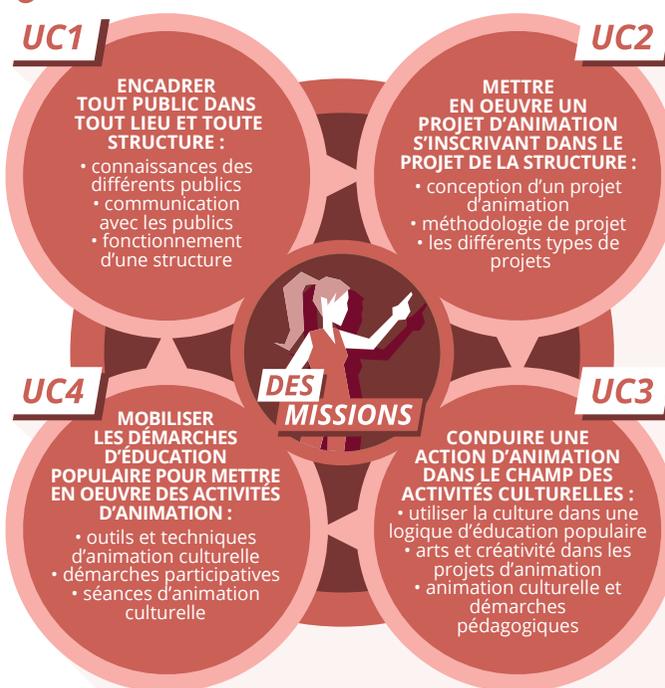
L'animateur professionnel :

- conçoit et anime des séances d'animation ;
- utilise des techniques culturelles, éducatives et sociales au service des valeurs de l'éducation populaire ;
- organise des projets d'animation en s'appuyant sur des pratiques artistiques et culturelles ;
- participe au développement culturel d'un territoire par son action.

Ma vie, mon métier :

« Je suis animateur culturel dans une MJC. Je conçois des projets d'animation où la culture sert de levier au développement de la personne. Par exemple, on a un projet de bande dessinée avec les enfants où on dessine les personnages, on écrit les histoires et on les met en vie dans les bulles, on regarde comment faire évoluer notre scénario au fil des séances, ... Ca leur permet de développer leur créativité, leur imaginaire (pour ça ils sont épatants !) et en même temps de manipuler les mots et les images. Quand le projet sera fini et la BD imprimée, ce sera une fierté pour eux de repartir avec ! »

LA FORMATION



Durée totale :

En centre de formation :
106 jours, soit 742 heures, dont :

- 5 jours de positionnement ;
- 5 jours de module additionnel accueil et intégration de personnes en situation de handicap - optionnel.

En stage pratique :
94 jours, soit 658 heures

Soit un total de 1 400 heures.



ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

- Tous les vendredis matins de 9h à 13h à Trajectoire Formation à Montbéliard
- Jeudi 19 mars 2020 à partir de 16h30.

Conditions d'accès à la formation :

- Être titulaire du PSC1 ou équivalent.
- Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

- Produire un dossier comportant un récapitulatif de sa pratique personnelle dans un support d'activité culturelle (un portfolio argumenté présentant les pratiques artistiques ou culturelles du candidat) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

Inscription :

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

Epreuves de sélection mensuelles :

DÉPÔT DE DOSSIER :

 Dossier de candidature avant le **15** de chaque mois.

ÉPREUVES DE SÉLECTIONS :

 Tous les derniers vendredis de chaque mois, étude de cas écrite le matin.

 Entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations.

Formation en modulaire :

Chaque UC peut être suivie et validée séparément.

La formation peut également être réalisée en 2 ans, avec :

- UC 2 et 4 la première année
- UC 1 et 3 la deuxième année.